

COMMUNIQUE suite au conseil municipal de MOÛTIERS du 27 février 2020

S'agissant du dernier conseil municipal du mandat, chaque groupe a pu s'exprimer sur son bilan et Bernard GSELL, a propos du fonctionnement peu démocratique, a déploré le refus de l'accès aux salles de réunion publiques au Collectif pour l'hôpital en pointant la perte par la commune du procès en recours engagé devant le TA de Grenoble par le Collectif Hôpital.

Lors du point relatif aux subventions accordées aux associations, voici un extrait du PV de ce conseil :

« M. GSELL demande pourquoi la demande de subvention du Collectif pour l'Hôpital qui portait sur son projet d'évoluer vers une défense des usagers, n'apparaît pas dans les tableaux. Il demande si celle-ci a bien été reçue en mairie. M. GSELL s'offusque des mots de M. Kismoune qui considère le collectif comme un « fossoyeur » de l'hôpital.

M. Le maire indique qu'un certain nombre d'équipements sont mis à disposition de cette association pour lui permettre de fonctionner. Il rappelle en outre un échange au cours duquel il avait été dit que dès lors que des salles lui seraient accessibles, la procédure engagée par le Collectif contre la commune auprès du tribunal administratif serait retirée, ce qui n'a pas été le cas. »

Cette dernière allégation du maire est fautive ; les représentants du Collectif à cette rencontre avec le maire qui a eu lieu le 12 octobre 2017 salle des mariages en mairie, à savoir Bernard FRAISSARD, président du Collectif, Guy DURANDARD et André PRIEUR, contestent ces propos : **aucun échange n'a eu lieu entre le Maire et le Collectif quant à la procédure engagée au TA au sujet de l'accès aux salles de réunion.**

Lors de ce conseil, M. Pannekoucke a jugé que le recours du collectif concernant le refus de la mairie d'octroyer les soutiens matériels et organisationnels à notre association ayant abouti à condamner la commune à verser 1200 €, il avait, d'une manière implicite, octroyé une subvention...

Quant aux propos de M. KISMOUNE qualifiant le collectif de « fossoyeur de l'hôpital », ils sont inadmissibles odieux et intolérables : ils méritent d'être sanctionnés. Plus grave encore, le maire a appuyé son 1^{er} adjoint lors de cette séance du conseil municipal. Une question : **qui sont les fossoyeurs de l'Hôpital ?**

Nous espérons que l'énergie et le temps que nous consacrons à la défense de nos services de santé mérite à minima une certaine retenue de la part de nos élus, même si ce terme peut refléter, selon Fabrice Pannekoucke, la pensée des acteurs médicaux, ce qui reste à débattre. Nous leur rappelons qu'en terme de collectif, qualifier de "fossoyeur" notre association revient à qualifier du même terme les habitants et les élus de Moutiers ou des communes voisines qui se sont sentis concernés par 2 sujets majeurs, la santé et le service public.

Pour le Collectif

Les co-Présidents

Dr André PRIEUR

Bernard GSELL

Rapport de Guy DURANDARD, vice-Président du Collectif, concernant la réunion entre le Maire de Moûtiers et le Collectif le 12 octobre 2017 :

Au sujet de cette rencontre avec Monsieur le Maire de Moûtiers, elle s'est déroulée très exactement le JEUDI 12 Octobre 2017 à la salle des mariages de la Mairie de Moûtiers à 14 h 00.

Participants : Mrs. Fabrice Pannekoucke , André Prieur , Bernard Fraissard et moi-même.

Je confirme qu'au travers de mes notes prises ce jour-là il n'a jamais été question d'un « deal » concernant les propos « mensongers » qu'affirme Mr. le Maire.

Nous n'étions pas venus le voir pour ce sujet...et au cours de ma petite existence je n'ai pas mémoire d'avoir été trahis par mes nombreuses prises de notes. Si nécessaire je peux en témoigner sur l'honneur à tous instants.

L'entretien avait commencé de façon suivante :

F.P. Vous avez toujours l'histoire des urgences...il faut mettre de l'énergie sur ce qui est atteignable, sur un modèle de santé de proximité...il faut se concentrer sur ces propos...les urgences n'étaient pas à la maille...etc.etc...

Vers la fin de la réunion, il dit : « vous n'êtes pas dans le bon calendrier... »

Il avait aussi voulu nous montrer sa culture vocable avec les termes suivants...

« Une situation economicotouristique...la temporalité... »

Ce jour du 12 octobre 2017 nous lui avons fait la demande de la salle Maurice Calloch pour notre A.G. ce à quoi il avait rétorqué : « je ne vous répondrai pas ce soir. » et nous en avons pris note.